Le risque agricole et l'assurance









Le risque agricole et l'assurance

Comment permettre à tous l'accès à la nourriture ?

Comment renforcer la stabilité politique, éviter les émeutes de la faim ?

Comment endiguer l'exode rural vers les métropoles déjà saturées, renforçant la demande en produits alimentaires de base qu'il faut importer ou transporter depuis les zones de production ?

Comment nourrir l'Afrique?

Le transfert du risque agricole à des acteurs privés ou publics est une des solutions existantes, porteuse d'espoir



Comment les états envisagent-ils le risque en général ?

Les approches sont différentes

- La plus commune : subventionner la prime (63 % des 65 pays concernés)
- L'investissement dans la R&D
- La formation et la collecte d'informations
- Le développement de la législation de l'assurance agricole
- La réassurance par le secteur public

En Afrique, l'engagement du secteur public est très faible et les niveaux de primes collectés sont très bas

Il existe 3 modèles pour l'assurance agricole :

- le système contrôlé par l'état. Un seul produit d'assurance, monopole étatique
- Le privé : les compagnies d'assurance
- Les systèmes public privé sont les plus équilibrés (soutien de l'état et produits variés par plusieurs compagnies d'assurance)





Comment les états africains envisagent le risque?

Certains états ont mis en œuvre des structures bien avant les indépendances :

- La Mutuelle d'assurance Agricole du Sénégal
- La Mutuelle Agricole de Cote d'Ivoire
- Les Assurances Mutuelles Agricoles du Cameroun
- La Caisse Nationale de Mutualité Agricole en Algérie
- La MAMDA au Maroc
- L'assurance Mutuelle Agricole du Bénin AMAB créée en 2007
- SANTAM en Afrique du Sud depuis 80 ans
- Blue Shield Insurance au Kenya
- La Mutuelle Panafricaine de gestion des risques créée en 2012 par l'Union Africaine pour venir en aide aux états contre paiement d'une prime auprès d'une compagnie ARC, sur Un mode indiciel, pour couvrir les risques de sécheresse, inondation, cyclones et épidémies Elle s'est déclenchée en 2015 pour 3 états, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal qui ont fait face à une sécheresse catastrophique au Sahel

Les autres initiatives

Au niveau des acteurs internationaux et africains, la Banque Mondiale finance les projets via le fonds Global Index Insurance Facility

La BAD a fait d'une de ses priorités de développement de nourrir l'Afrique en finançant des études préalables, des exploitations et du matériel agricole

La BOAD au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Malgré toutes ces initiatives, le taux de pénétration de l'assurance agricole reste faible en raisons de freins culturels, économiques ou de distribution

C'est aux acteurs de l'assurance de rendre possible et accessible sa diffusion



Les autres initiatives : SENDAI (2015)

Il s'agit d'un accord mondial qui vise à réduire et à prévenir les risques de catastrophes à l'échelle mondiale. Il a pour but de renforcer les économies afin d'atténuer les effets négatifs du changement climatique et les risques d'origine humaine

C'est la raison pour laquelle le cadre d'action de Sendai a été créé, afin de compléter d'autres accords et processus internationaux: les <u>objectifs de développement</u> <u>durable, l'accord de Paris sur le climat,</u> les engagements pris au <u>Sommet humanitaire</u> <u>mondial</u> et le <u>Nouveau programme pour les villes</u>. Ensemble, ces accords abordent les défis mondiaux que sont la pauvreté, le climat et la dégradation de l'environnement, la prospérité, la paix et la justice.

La protection des agriculteurs et de leur revenu rentre parfaitement dans ce cadre





Les autres initiatives : la FARMAF 2012

L'objectif général du projet est d'améliorer les revenus agricoles et la sécurité alimentaire des populations rurales défavorisées en Afrique.

Le projet FARMAF au Burkina Faso, Tanzanie, Zambie veut promouvoir et développer certains des outils qui ont été mis en place avec des succès relatifs dans différents pays d'Afrique. Ces outils incluent :

- Les **assurances agricoles** qui cherchent à diminuer l'effet du risque de rendement : assurances agricoles classiques basées sur une appréciation individuelle du rendement ; assurances agricoles indexées sur les conditions climatiques pour compenser les pertes de rendement liées aux conditions climatiques.
- Le warrantage qui cherche à diminuer le risque de marché, et permet au producteur d'obtenir un crédit contre la mise en garantie de son produit dans un entrepôt de stockage, ce qui lui permet ensuite de valoriser son produit à un prix plus avantageux.
- Les **systèmes d'information de marché** qui permettent aux producteurs de limiter les risques de marché en identifiant le moment optimal pour valoriser sa production.

l'assurance agricole seule ne présente souvent un intérêt suffisant pour les agriculteurs que dans la mesure où elle est liée à une amélioration de l'accès au crédit (et inversement, les institutions financières considèrent en général que les crédits aux agriculteurs sans couverture contre les risques climatiques sont inintéressants car risqués)



Les acteurs privés

- Les investisseurs privés contribuent aussi à la création de nouvelles exploitations avec de nouvelles cultures plus résistantes à la sécheresse mais aussi d'infrastructures : il faut des routes pour que les denrées ne soient pas perdues (une partie importante des cultures n'arrivent pas aux zones urbaines de consommation ou aux ports d'exportation, par manque de routes, d'entrepôts de stockages réfrigérés et de ports
- Les fournisseurs d'intrants font de plus en plus crédit aux agriculteurs en n'exigeant le paiement des engrais ou semences qu'après la vente des récoltes
- Les fonds d'investissement à impact social
- Les entreprises privées





Le secteur agriculture-pêche est un secteur économique important; il contribue à 14 % du PIB et occupe 50 % environ de la population active.

Malgré cela, plus de la moitié des ruraux, en général de très petits paysans pratiquant une agriculture de subsistance, vivent sous le seuil de pauvreté et 30 % d'entre eux sont affectés par l'insécurité alimentaire

L'agriculture repose à la fois sur des cultures de rente (arachide, coton, produits horticoles) et sur des cultures vivrières (principalement céréales). L'élevage occupe aussi une place importante ainsi que la pêche

Il s'agit en majorité d'une agriculture saisonnière et pluviale, centrée sur la période d'hivernage. Mais les surfaces irriguées, qui ne représentent que 5 % de la SAU, et les productions de contre saison ont tendance à se développer.





Le Plan Sénégal Emergent (PSE) pour qui vise à accélérer la croissance, et à dynamiser l'emploi, comprend un volet agricole, le PRACAS (Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise) qui vise à renforcer la sécurité alimentaire et réduire le déficit de la <u>balance commerciale</u>.

En développant les filières stratégiques : par exemple, le <u>riz</u>, l'<u>oignon</u>, l'<u>arachide</u>, objectif de production de 1 million de tonnes ; pour les fruits et légumes,

objectif d'exportation vers l'Europe de 112 000 tonnes. De plus, le PRACAS doit permettre la reconstitution des semences, l'accroissement des zones irriguées et l'amélioration l'équipement du monde rural en machine

Sont aussi prévus : des investissements en infrastructures pour le stockage et la conservation des produits agricoles afin de réduire les pertes post-récolte qui sont très importantes, l'amélioration de la mise en marché des produits ; la.





Le Sénégal a mise en place :

- un fonds de sécurisation du crédit agricole :
- Un fonds de bonification qui alloue des crédits au taux de7,5% au lieu de 14% via le Crédit Agricole du Sénégal
- Un fonds de garantie couvrant le risque de non remboursement jusqu'à 75%
- Un fonds de calamité qui prend en charge les sinistres de grande envergure
- la CNAAS Compagnie Nationale d'Assurance agricole du Sénégal qui propose :
- o assurance unités de pêche artisanale
- o assurances matériels et équipements agricoles
- o assurance récoltes spécifiées (inondation pluviales et fluviales, oiseaux granivores, animaux sauvages)
- o assurance indicielle pluviométrique
- o assurance des stocks agricoles (incendie, dégâts des eaux, nuisibles et vol
- assurance mortalité du bétail



- la CNAAS Compagnie Nationale d'Assurance agricole du Sénégal, dont l'Etat est actionnaire à hauteur de 36%, le reste du capital étant réparti entre des Sociétés d'assurance et de réassurance sénégalaise et un assureur ivoirien (56%) ainsi que Des organisations paysannes 7% et des investisseurs privés Sénégalais 1%
- Elle propose :
- o assurance unités de pêche artisanale
- o assurances matériels et équipements agricoles
- o assurance récoltes spécifiées (inondation pluviales et fluviales, oiseaux granivores, animaux sauvages)
- o assurance indicielle pluviométrique
- o assurance des stocks agricoles (incendie, dégâts des eaux, nuisibles et vol
- o assurance mortalité du bétail

le PANA de 2006, plan national d'adaptation aux changements climatiques prévoit la construction de bassins de rétention et la construction de la grande muraille verte qui parcourt toute l'Afrique d'Ouest en Est, ainsi que la réduction de la période des semis et utilisation de variétés à cycle court



- la CNAAS Compagnie Nationale d'Assurance agricole du Sénégal, dont l'Etat est actionnaiee à hauteur de 36%, le reste du capital étant réparti entre des Sociétés d'assurance et de réassurance sénégalaise et un assureur ivoirien (56%) ainsi que Des organisations paysannes 7% et des investisseurs privés Sénégalais 1%
- Elle propose :
- o assurance unités de pêche artisanale
- o assurances matériels et équipements agricoles
- o assurance récoltes spécifiées (inondation pluviales et fluviales, oiseaux granivores, animaux sauvages)
- o assurance indicielle pluviométrique
- o assurance des stocks agricoles (incendie, dégâts des eaux, nuisibles et vol
- o assurance mortalité du bétail

le PANA de 2006, plan national d'adaptation aux changements climatiques prévoit la construction de bassins de rétention et la construction de la grande muraille verte qui parcourt toute l'Afrique d'Ouest en Est, ainsi que la réduction de la période des semis et utilisation de variétés à cycle court

Que faire quand le risque frappe?

La sécheresse
L'inondation
L'incendie
Les maladies
La pollution
Le attaques des prédateurs du bétail
Le changement de PH du sol
Les insectes ravageurs et les oiseaux granivores
Le risque de prix lié à la volatilité et à la
libéralisation du commerce











L'assurance

L'assurance en zone CIMA (14 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale) ne couvre pas automatiquement les conséquences des risques naturels considérés comme inassurables mais son périmètre s'est adapté

L'Afrique aurait connu plus de 2000 catastrophes naturelles depuis 1970, dont la moitié ces 10 dernières années

Exemples récents : la sécheresse en Somalie et en Afrique du Sud et les inondations catastrophiques au Liberia et en Sierra Léone

La Mutuelle Panafricaine de gestion des risques a été créée en 2012 par l'Union Africaine pour venir en aide aux états contre paiement d'une prime auprès d'une compagnie ARC, sur un mode indiciel, pour couvrir les risques de sécheresse, inondation, cyclones et épidémies

Elle s'est déclenchée en 2015 pour 3 états, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal qui ont fait face à une sécheresse catastrophique au Sahel



Quelle assurance pour les agriculteurs?

Il existe 2 types de couvertures d'assurance en matière de risque agricole.

La première dite classique qui fonctionne comme une couverture d'assurance habituelle et qui déclenche une indemnité au moment de la survenance du sinistre et sous réserve d'une déclaration de sinistre.

La seconde, plus appropriée dans le domaine du Risque Climatique est une assurance du type indicielle qui fonctionne sur la base d'informations recueillies et archivées depuis une vingtaine d'année (notamment satellitaires) et qui permet de déterminer un indice de référence dans des secteurs agricoles déterminés. Si l'indice de référence à un moment donné de la production n'est pas atteint, l'indemnité est automatiquement versée aux exploitants sans déclaration de sinistre.

Les indices sont de plusieurs types :

- index climatique : pluie, ensoleillement etc
- index de production : on couvre le manque à gagner sur un périmètre géographique
- index chlorophylle : en fonction de la chlorophylle contenue dans une plante à un moment donné, on est en mesure de déterminer si la croissance de la plante est correcte ou si au contraire elle est faible et entraînera une perte de production au terme de la maturation.





Les solutions d'assurance

Les avantages de la solution indicielle

- Les coûts de gestion sont faibles
- Pas d'expertise individuelle (lors de la plantation et lors du sinistre)
- Pas d'antisélection
- L'indemnisation est rapide
- Elle est parfaitement adaptée à la sécheresse

Elle suppose de déterminer :

- la pluviométrie de référence
- Le seuil de déclenchement
- Le seuil d'indemnisation



Les solutions d'assurance

Comment les différents acteurs contribuent t'il à la mise en place des solutions ?

L'assurance est possible si les assureurs et les réassureurs ont l'expertise technique pour évaluer les risques correctement

Ce travail se fait au préalable la main dans la main avec les ingénieurs agronomes du client

Comprendre chaque culture (riz, maïs, oignon, sorgho, mil, coton)

Modéliser les risques

Déterminer les prix

Evaluation de l'accumulation possible des risques

Rédaction du contrat d'assurance : rendre simple et toujours dans l'intérêt du client

Elaborer les solutions pour les risques catastrophiques



Le coût de l'assurance

Il est difficile d'annoncer une prime moyenne pour l'assurance agricole sur le continent Africain car il dépend :

- Du type de culture (riz, sorgho, mil, coton, arachide, etc)
- De la variété
- Des données agronomiques (nature des sols, pluviométrie, irrigation, intrants, ensoleillement, etc)
- De la sinistralité antérieure
- De ou des garanties souscrites (sécheresse, inondation, insectes ravageurs, incendie, etc)
- De la surface plantée
- De la durée du cycle de croissance donc d'exposition au risque
- Toutefois, à titre d'exemplee 1 hectare d'arachide coûte en assurance à l'agriculteur sénégalais 3370 FCFA, pour une garantie de base, soit environ 5€, dont la moitié est subventionnée
- Pour les cultures vivrières au Ghana, les écarts es prix s'échelonnent entre 30 et 50€ pour une garantie très large





Le bilan de l'assurance agricole

La répartition des primes d'assurance agricole dans le monde

- Asie 18%,
- Australie, NZ 1%,
- Europe 17%,
- Etats Unis et Canada 62%
- Afrique 1%,

Etant donné le faible taux de pénétration de l'assurance agricole, elle sera une des branches à la plus forte croissance dans les prochaines années en Afrique

Ce besoin d'assurance est renforcé car l'agriculture africaine dépend à 95% de l'eau de pluie et qui ne couvre actuellement que 75% des besoins alimentaires du continent

Au même moment la démographie continue à croître



Les succès

Quelques exemples de succès :

- Production de manioc (Nigéria et Ghana)
- Le riz (NERICA en AO)
- Mais (Ghana)
- Blé (Soudan)

Des marges d'amélioration existent :

- La formation
- L'accès aux nouvelles techniques agricoles et à la technique (mécanisation)
- Les stations météo et les drones
- Le transport et le stockage des denrées récoltées
- L'irrigation
- La diversification des cultures (lutte contre l'hyperspécialisation)
- L'augmentation des cultures vivrières
- L'utilisation du téléphone portable pour l'ensemble du cycle y compris la souscription du contrat d'assurance et du paiement du sinistre directement à l'agriculteur



